

# RAPPEL IMPORTANT

La communauté de commune de la Cévennes des hauts gardons collecte **les déchets inertes** sur :

- 👉 **le site de la zone artisanale** (déchetterie) pour des volumes allant **jusqu'à 2-3 m<sup>3</sup>**.
- 👉 **le Site de Gabriac** à proximité de la D9 avec autorisation de volumes **au delà de 3m<sup>3</sup>**

Sont considérés comme **déchets inertes** les matériaux suivants : **brique, ciment, enduits à la chaux, faïence** (carrelage, cuvette bacs, éviers)

Sont interdits et soumis à **dépôt en déchetterie OBLIGATOIREMENT** : **plastiques, polystyrène, métaux, plâtre, isolant** (laine de verre, roche etc.)

👉 Pour déposer ces déchets inertes (moins de 3m<sup>3</sup>), il suffit de se rendre à la déchetterie aux heures d'ouverture (cf. + bas)

👉 Pour les gros volumes (au delà de 3m<sup>3</sup>), il est nécessaire d'avertir le secrétariat de la communauté (04 66 45 90 29) pour solliciter l'ouverture du dépôt de Gabriac. Un agent de la communauté accompagne pour la réalisation de l'opération.

**Tout dépôt sauvage des déchets inertes, en dehors des espaces prévus, y compris sur propriété privée, est strictement illégal**

L'opération de recyclage est effectuée par le SDEE de la Lozère.  
Rappel des **heures d'ouverture de la déchetterie** :

Jour de la semaine	Horaire d'hiver Du 1 <sup>er</sup> novembre au 30 avril		Horaire d'été Du 1 <sup>er</sup> mai au 31 octobre	
Mercredi	14 heures à 17 heures		14 heures à 18 heures	
Samedi	9 heures à 12 heures 30		9 heures à 12 heures 30 15 heures à 17 heures	